



ÇA S'EST PASSÉ À L'UNAFAM

NOTRE DÉJEUNER DES ADHÉRENTS ET DE LEURS PROCHES UN BON MOMENT PASSÉ ENSEMBLE

Nous étions plus de 50, heureux de nous retrouver, à Dijon, samedi 3 décembre pour notre déjeuner annuel des adhérents et de leurs proches !

Un moment de détente très apprécié, au Centre de Rencontres Internationales et de Séjour de Dijon qui nous a particulièrement bien accueillis.

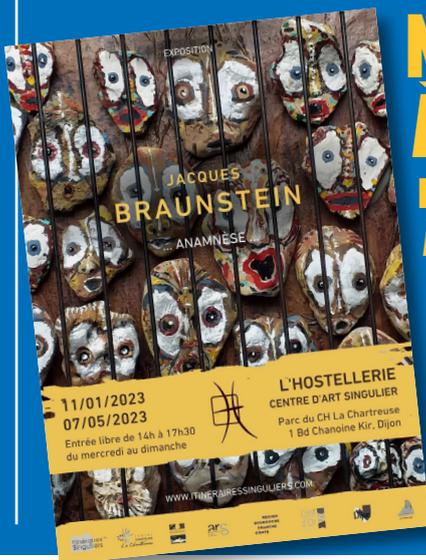


NOUVEAU

LA CARTE ACCUEIL DE L'UNAFAM 21 POUR NOUS FAIRE MIEUX CONNAÎTRE

Beaucoup de personnes qui auraient eu besoin de nous rencontrer n'ont pas su nous trouver. L'UNAFAM 21 vient d'éditer une carte d'accueil qui devient notre carte de visite. Largement diffusée auprès des services d'accueil des structures médico-sociales, hospitalières et de santé, elle permettra ainsi à chacun de connaître notre numéro de téléphone et de joindre facilement notre équipe bénévole.





NOUVELLE EXPO À L'HOTELLERIE DU CHLC

L'ARTISTE NIVERNAIS JACQUES BRAUNSTEIN EXPOSE À L'HOTELLERIE DE LA CHARTREUSE À DIJON

Jacques Braunstein pose un regard humaniste sur notre monde et sa complexité, voire sa folie. Les moyens plastiques de son art sont simples, presque primitifs, à portée de tout un chacun. Son travail est entremêlé de pratiques culturelles puisées dans de nombreuses sociétés. A l'invitation de l'Association Itinéraires Singuliers « L'art et l'expression dans la lutte contre l'exclusion » Jacques Braunstein expose jusqu'au 7 mai 2023. Entrée libre de 14h à 17h30 du mercredi au dimanche à l'Hostellerie de la Chartreuse .

ÇA S'EST PASSÉ EN CÔTE-D'OR



LE CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION SANTÉ

DES RÉUNIONS EN CÔTE-D'OR

Le Conseil National de la Refondation (CNR) a été installé le 8 septembre 2022 par le Président de la République. Il vise à mettre en œuvre des réponses concrètes aux grandes questions à venir, notamment dans le domaine de la santé. À ce titre, le Ministre de la Santé et de la Prévention a lancé des réunions de co-construction territoriales pilotées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les bénévoles de l'UNAFAM 21 étaient bien sûr présents aux réunions qui ont eu lieu à Beaune le 25 novembre puis,

le 2 décembre à Quetigny où une centaine de participants étaient présents. Les questions portant sur la psychiatrie et la santé mentale n'ont pas été spontanément abordées. Nous sommes alors intervenus pour souligner l'importance d'aider les aidants, tant les soutenir apporte de bénéfices aux personnes qui vivent avec des troubles psychiques et aux aidants eux-mêmes. Nous avons aussi insisté sur le rôle particulier des bénévoles dans la démocratie sanitaire grâce à leur proximité de l'utilisateur et du terrain.

AU CHU ET À VALMY

LES NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS AUX URGENCES

Depuis le 28 novembre dernier, une régulation de l'accès au service des urgences du CHU Dijon Bourgogne et de l'Hôpital privé Dijon Bourgogne (Valmy) est déployée de 17h00 à 7h00, 7 jours sur 7. Cette décision permet aux professionnels de se concentrer sur les patients en situation d'urgence vitale.



CE QUI CHANGE, DE 17H00 À 7H00, 7 JOURS SUR 7 :

C'est une urgence, j'ai le bon réflexe : j'appelle le 15 !

Une régulation systématique est assurée par le centre 15 pour accéder aux urgences, dans le cadre d'une prise en charge adaptée. Cela implique l'obligation de contacter le centre 15 avant tout déplacement. Le patient échange avec un médecin. Si nécessaire, il est ensuite orienté vers les urgences ou vers un autre professionnel de santé en fonction de sa situation.

Ce n'est pas urgent : j'appelle mon médecin traitant !

Toute personne se présentant spontanément sur place pour des urgences non vitales pourra être réorientée vers une autre solution de consultation (médecins libéraux, maison médicale de garde, centre de santé...).

Rappel du bon usage des services d'urgence

- En journée, sauf urgence vitale, je contacte mon médecin traitant
- En nuit, en week-end, ou pour une urgence vitale, je contacte le 15
- Pour des soins non programmés hors urgence vitale, je peux me rendre chez les professionnels de ville (médecins traitants, centres de santé, maisons médicales de garde)
- Pour des examens biologiques ou radiologiques prescrits par un médecin, je vais dans les centres en ville dédiés à ces examens.

LES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE UN NOUVEAU MÉTIER

Découvrez un nouveau métier qui apparaît dans le milieu médical, notamment dans les services de psychiatrie : les infirmiers en pratique avancée (IPA).

Deux infirmiers devenus IPA expliquent à Catherine Norguet, sur radio RCF, en quoi consiste ce nouveau métier, ce qui leur a donné envie de l'exercer, et comment ils l'exercent.



Pour écouter l'interview de Marie-Laure Choquet et Christophe Montoya, infirmiers en pratique avancée cliquez ici !



LA MAISON DES USAGERS LES ASSOCIATIONS À LA CHARTREUSE

Le 7 novembre dernier, l'émission « Santé » que Catherine Norguet, bénévole UNAFAM, anime sur la radio RCF Bourgogne a reçu Jean-Loup Martin, cadre de santé au Centre Hospitalier La Chartreuse, qui a présenté la Maison des Usagers.

*Pour écouter cette émission
cliquez ici !*



En janvier et février, les associations partenaires de la Maison des Usagers (dont l'UNAFAM et Dépendances 21) iront au plus près des usagers dans quatre des services de la Chartreuse : Van Gogh (1^{er} mardi du mois), Buffon (2^e mardi du mois), Camille Claudel (3^e mardi du mois), UPG (4^e mardi du mois).

Il s'agit de se faire mieux connaître des usagers, des familles d'usagers ainsi que des proches aidants, de communiquer en allant vers eux dans la logique du parcours patient.



UN CHEZ SOI D'ABORD

**UNE AVANCÉE POUR LE LOGEMENT
DES JEUNES EN PRÉCARITÉ**

Le dispositif territorial « Un Chez-soi d'abord » va expérimenter un dispositif « Jeunes Dijon Métropole » en vue de proposer un logement à des jeunes majeurs en situation difficile afin d'améliorer leurs chances de construire leur projet de vie autonome. Le dispositif concernera des personnes âgées de 18 à 22 ans, en « risque élevé » d'être sans domicile fixe (autrement dit des personnes qui n'ont pas trouvé à ce jour de solution d'accès à un logement autonome ou un hébergement durable par le biais des dispositifs sociaux existants), qui rencontrent de sévères difficultés de santé sur le plan psychique.

La durée de l'expérimentation, financée par l'Agence Régionale de Santé et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, est de 2 ans.

*Pour en savoir plus et contacter
« Un chez-soi d'abord »
cliquez ici !*



UNAFAM 21 : c/o Maison des Associations - Boîte K4 - 2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon
CONTACT : E-mail : 21@unafam.org - Tél. : 03 80 49 78 45 - Web : www.unafam.org/cote-dor

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Laville - Délégué départemental UNAFAM 21

COMITÉ DE RÉDACTION : Catherine Norguet, Jean-Marc Peintre, Gérard Delmas et Jean-Paul Verdier

RÉDACTION : UNAFAM 21 et Patrice Bouillot

MAQUETTE : Ludovic Barbier / ludovicbarbier21@gmail.com - **IMPRESSION** : ESAT-Habilis

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE LA CPAM CÔTE-D'OR



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or